

Santé publique vétérinaire : les enjeux de la formation et des métiers

Sébastien GARDON
ENSV, équipe ACSPA*V

FONCTION PUBLIQUE

Une étude sur les métiers de la santé publique vétérinaire et leur évolution a été présentée par les étudiants de l'ENSV, le 26 mars, à VetAgro Sup. Elle décrit le contexte de transformation de l'action publique et d'émergence de nouvelles problématiques de gestion du sanitaire. Le corps des ISPV est identifié et reconnu comme un corps de haut niveau technique en charge des questions de santé publique vétérinaire.

La restitution des travaux des étudiants de l'école nationale des services vétérinaires (ENSV) dans le cadre de leur *master* de politiques de l'alimentation et gestion des risques sanitaires (VetAgro Sup SciencesPo Lyon) a eu lieu le 26 mars sur le campus de VetAgro Sup.

L'un des groupes concernés a présenté son travail d'enquête sur les métiers de la santé publique vétérinaire, commencé en novembre 2014 et terminé en mars 2015. Une table ronde a permis de prolonger les échanges sur cette thématique.

Animée par François Darrilhaude (directeur adjoint de l'ENSV, coordonnateur de l'équipe de recherche ACSPA*), elle a réuni Philippe Dubourget (ancien collaborateur chez Merial), Loïc Gouello (chef du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire (ISPV)), Anne-Claire Lomellini-Dereclenne (ISPV, doctorante en sciences du vivant, UMR 1213 Inra-VetAgro Sup, équipe ACSPA*), Luc Mounier (maître de conférences, directeur des formations à VetAgro Sup) et Patrick Perrin (vétérinaire-général inspecteur, inspecteur technique des services vétérinaires des armées).

Dans le cadre d'un projet d'étude

Cette restitution s'inscrit dans le cadre plus large d'un projet d'étude sur les enjeux de la formation et des métiers en santé publique vétérinaire, porté par l'ENSV et l'équipe ACSPA.

A cette fin, deux études avaient déjà été conduites par les étudiants de l'ENSV (l'une sur l'école, l'autre sur les anciens élèves de l'école) et une conférence-débat avait été organisée le 26 février à l'ENSV**.

D'autres séminaires et conférences seront organisés dans les mois à venir par l'équipe ACSPA sur ces thématiques, associant des sociologues spécialistes des professions et des représentants de celles-ci.

Ces questionnements, qui rejoignent les préoccupations de l'école d'application notamment chargée de la formation statutaire des ISPV qu'est l'ENSV, témoignent également d'un intérêt beaucoup plus large de la part des acteurs et des structures au cœur de ce champ d'action publique.

Émergence de nouvelles problématiques

Ainsi la Société vétérinaire pratique de France a construit ses rencontres (séminaires et colloque) de l'année 2015 autour de cette thématique quand le Syndicat national des inspecteurs en santé publique vétérinaire et le Réseau de santé publique vétérinaire s'inscrivent eux aussi dans une dynamique d'échanges sur ce sujet. Plusieurs membres de ces réseaux étaient présents le 26 mars.

L'étude présentée par les étudiants portait sur *Les métiers de la santé publique vétérinaire en question : le cas de la socialisation professionnelle des inspecteurs de la santé publique vétérinaire*. Si le rapport s'est centré sur le rôle, le positionnement et les enjeux du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire, il a permis de décrire le contexte de transformation de l'action publique (gouvernance multi-niveaux, repositionnement de la puissance publique face aux acteurs privés) et d'émergence de nouvelles problématiques de gestion du sanitaire (nouvelle gouvernance du sanitaire, loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, enjeux européens).

Visibilité accrue des ISPV

Le corps des ISPV, qui participe à ces politiques, a ainsi vu une évolution de ses champs de compétences et de son environnement de travail. L'objectif de l'étude était donc de mieux comprendre comment les logiques de formation des professionnels de la santé publique vétérinaire pouvaient être impactées par l'évolution de leurs profils de poste et de leurs missions.

Dans l'étude présentée et la discussion qui a suivi, le corps des ISPV a été identifié et reconnu comme un corps de haut niveau technique en charge des questions de santé publique vétérinaire.

Les crises sanitaires et alimentaires des années 1990 et 2000 et la publicisation des questions touchant à la santé publique vétérinaire ont contribué à accroître la visibilité du corps au sein de l'appareil administratif du ministère de l'Agriculture.

Redéfinition des missions

Le décret statutaire par lequel le corps a été réformé en 2002 a consacré cette évolution en redéfinissant les missions : des fonctionnaires dont le haut niveau de technicité est reconnu ; des fonctionnaires polyvalents avec une double valence, technique et managériale, mais aussi un corps polyvalent, où coexistent ceux qui font du technique et ceux qui font du management.

L'un des enjeux soulevé par l'enquête et repris dans les discussions au cours de la table ronde consistait justement à questionner l'équilibre dans la formation, dans les carrières comme dans l'affichage et le positionnement vis-à-vis des autres acteurs, des compétences techniques ou vétérinaires et des savoirs et expériences managériales.

Ces compétences ne semblent pas être partagées de façon égale par tous les ISPV



D.R.

▲ Une table ronde a prolongé les échanges, animée par François Darrilhaude (directeur adjoint de l'ENSV), avec Philippe Dubourget (ancien collaborateur Merial), Loïc Gouello (chef du corps des ISPV), Anne-Claire Lomellini-Dereclenne (ISPV), Luc Mounier (directeur des formations à VetAgro Sup) et Patrick Perrin (vétérinaire-général inspecteur, inspecteur technique des services vétérinaires des armées).

«Le corps des ISPV a vu une évolution de ses champs de compétences et de son environnement de travail.»

selon les postes occupés (services déconcentrés, administration centrale, international). Il apparaît cependant que les premières constituent un dénominateur commun qui cimenterait une identité collective du corps.

Ambivalence assumée et reconnue

Les secondes, perçues alors comme une double compétence, justifieraient la place grandissante de ce corps tout en lui apportant une plus grande visibilité. Ainsi les ISPV ne seraient plus assimilables à la seule profession vétérinaire.

Au-delà de cette ambivalence assumée et reconnue nécessaire du fait de l'évolution des enjeux de la santé publique vétérinaire, c'est finalement l'entrée par les métiers, du fait de son caractère jugé archaïque et enfermant, qui a suscité le plus d'interrogations et de débats chez les participants à la table ronde.

En dehors de la santé publique vétérinaire, ces interrogations peuvent rejoindre celles du monde de la santé publique - du côté des acteurs comme des formateurs - où la place des compétences scientifiques et médicales a été là aussi largement repensée ces dernières années, en particulier au sein de l'école des hautes études en santé publique. ■

* ACSPA : Action collective en santé publique : animal, végétal, environnement. Droit et science politique.
** Avec une table ronde animée par Anne-Claire Lomellini-Dereclenne regroupant Hélène Chardon (Centre d'information des viandes), Marie-Frédérique Charenton (ISPV), Michel Chouvellon (PDG d'Echange Formation), Jean-Pascal Fayolle (ICPEF), Deborah Infante-Lavergne et André Klein (ISPV).



François Valon nommé à l'Académie vétérinaire de France

La séance du 6 novembre a été l'occasion pour les membres de l'Académie vétérinaire de France d'accueillir un nouveau membre titulaire, notre confrère François Valon. Diplômé d'Alfort en 1977, il s'est formé à l'Institut Pierre et Marie Curie en physiologie de la reproduction. Il est à l'initiative du réseau d'épidémiosurveillance pour les équidés en 2008, cofondateur du Réseau d'épidémiosurveillance en pathologie équine et vice-président de son conseil scientifique. Praticien en activité libérale mixte à prédominance équine, il a été membre de la commission des pathologies infectieuses de l'Association vétérinaire équine française.